



GRAND PARIS EXPRESS

LE MÉTRO DU GRAND PARIS



**NOUS PRÉPARONS
LE CHANTIER DU MÉTRO**

**LES PROCHAINES
ÉTAPES
À SAINT-MAUR
DES-FOSSÉS**

En savoir plus sur les travaux
www.societedugrandparis.fr

Société
du Grand
Paris 

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS AU CŒUR DU GRAND PARIS EXPRESS

Saint-Maur-des-Fossés engage les travaux préparatoires de la ligne 15 Sud. Depuis mai 2015 et jusqu'en décembre 2016, de multiples interventions se succéderont pour préparer les futurs chantiers de construction de la gare de Saint-Maur – Créteil.



Premier tronçon de la rocade autour de Paris, la ligne 15 Sud reliera les gares de Pont de Sèvres à Noisy – Champs.



Emplacement de la future gare Saint-Maur – Créteil

Une gare du Grand Paris Express à Saint-Maur-des-Fossés

La gare de Saint-Maur – Créteil se trouvera à l'ouest de Saint-Maur-des-Fossés. Située sous le parvis de l'actuelle gare de Saint-Maur – Créteil, elle permettra une correspondance efficace avec la ligne A du RER et le réseau de bus.

Des correspondances optimisées

La ligne de RER A ne sera plus qu'à quelques minutes de la ligne 15 Sud : temps de parcours réduits pour accéder aux quais respectifs, cheminements en station facilités, équipements d'aide à la gestion des flux. Ce nouveau pôle d'échange participe au renforcement de l'offre de transport. Cette gare permettra également d'assurer l'intermodalité avec la ligne de bus en site propre Trans-Val-de-Marne (TVM).



Desserte bus devant la gare RER A de Saint-Maur – Créteil

À terme, chaque jour

45 000 voyageurs

environ fréquenteront la gare de Saint-Maur – Créteil

51 mètres

de profondeur pour les quais des gares

26 000

c'est le nombre d'habitants dans un rayon de 1 km autour de la gare de Saint-Maur – Créteil

Saint-Maur – Créteil



Villejuif Louis-Aragon

11 minutes

contre 46 minutes aujourd'hui

Saint-Maur – Créteil



Issy RER

24 minutes

contre 1h05 aujourd'hui

TRAVAUX PRÉPARATOIRES À SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Les travaux préparatoires sont la première étape du chantier avant les futures opérations de génie civil, c'est-à-dire de construction des infrastructures du métro.

Ils consistent, d'une part, à déplacer des réseaux existants (gaz, électricité, télécom, eau...) à proximité des futurs ouvrages du métro (gares et ouvrages annexes) et, d'autre part, à reconnaître le terrain pour optimiser les méthodes de construction.

Libérer les futures emprises

Eau potable, usée, gaz, électricité, chauffage urbain, téléphone, Internet, télévision... en ville, la plupart de ces réseaux sont enterrés afin de garantir un cadre de vie plus sûr et confortable. Un travail de repérage permet d'identifier les réseaux existants situés dans les futures emprises de chantier ; il s'agit ensuite de procéder à leur déplacement sous les rues et les trottoirs.

Une dizaine de concessionnaires à l'œuvre

Les premiers réseaux qui seront déplacés à Saint-Maur sont ceux d'eau, d'éclairage public et de gaz. À partir de janvier 2016, elles interviendront successivement dans le même secteur. Tout sera mis en œuvre pour coordonner au mieux les interventions, limiter leur nuisance et leur durée.

La reconnaissance du terrain

De nombreux travaux et interventions de reconnaissance sont en cours pour permettre aux équipes d'ajuster le dimensionnement des ouvrages (tunnel, gares, puits de sécurité) et d'adapter les méthodes constructives. Des sondages de sol sont notamment conduits pour étudier avec une extrême précision la nature des sous-sols traversés. Ainsi, depuis le mois de mai, un puits d'essai a été installé au bord de la Marne. Il vise à tester en condition réelle la méthode de construction de la future gare, au regard de la nature du sol et des couches géologiques rencontrées. Des inventaires et diagnostics du bâti sont réalisés pour connaître parfaitement l'état des ouvrages à proximité du tracé. Des relevés topographiques, des inventaires faune et flore, la pose de capteurs, de piézomètres (instruments servant à mesurer le niveau des nappes phréatiques), des mesures de bruits et de vibrations, vont également avoir lieu.



Les concessionnaires concernés

TYPE DE RÉSEAU	CONCESSIONNAIRE
Eaux potable, usée, pluviale	VILLE DE SAINT-MAUR
Éclairage public	VILLE DE SAINT-MAUR
Électricité	ERDF
Gaz	GRDF

Autres interventions en cours

TYPE D'INTERVENTION	PRESTATAIRE
Interventions des prestataires fonciers auprès des occupants et propriétaires	SEGAT / SCET
Relevés caves et bâtis	BUREAU VERITAS
Sondages géotechniques	FURGO / ERG FONDOUEST
Relevés topographiques	TECHNIQUE TOPO / FIT CONSEIL
Reconnaitances réseaux	AXEO
Diagnostics amiante (bâti et voirie)	SOCOTEC
Sondages de dépollution	IDDEA

TRAVAUX PRÉPARATOIRES À SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS EN 2016



Planning prévisionnel des travaux

	2016											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
TRAVAUX DU MARCHÉ		■	■									
DÉPLACEMENT DU MARCHÉ			■	■								
TRAVAUX PRÉPARATOIRES SUR LE PARVIS		■	■	■	■							
DÉPLACEMENT RÉSEAUX EAUX ET GRDF				■	■	■	■	■	■	■		
DÉMOLITION IMMEUBLE DE BUREAUX										■	■	■

Les dates de début et de fin des travaux sont mentionnées à titre indicatif et peuvent être amenées à évoluer. Une information précise sera apportée au début de chaque grande phase de travaux.

REPÈRES QUI FAIT QUOI ?

La Société du Grand Paris est un établissement public créé par l'État pour réaliser le nouveau métro automatique du Grand Paris Express. Elle pilote la programmation et la réalisation des travaux préparatoires et prend en charge la totalité du financement.

À ses côtés, sont mobilisés de très nombreux acteurs : conseils départementaux, communautés d'agglomérations, villes, établissements publics et entreprises propriétaires des réseaux souterrains de service public. Ils interviennent chacun à leur tour sur le chantier, selon le calendrier général tenu par la Société du Grand Paris.



La charte des travaux préparatoires de la ligne 15 Sud

Les travaux préparatoires investissent l'espace public et peuvent, selon la nature du chantier, engendrer des perturbations. Pour conduire au mieux le chantier et partager une vision commune de la démarche globale, les principaux concessionnaires et la Société du Grand Paris ont formalisé une charte d'engagement des travaux préparatoires, signée le 8 décembre 2014 et le 15 avril 2015.

Il s'agit d'une initiative innovante qui traduit la volonté partagée des entreprises, des collectivités et de la Société du Grand Paris de faire des travaux préparatoires un chantier exemplaire en matière de sécurité et de protection de l'environnement. Les engagements, qui portent sur la limitation des cheminements encombrés, du bruit, des salissures, des manœuvres d'engins et du désordre visuel, traduisent la grande vigilance portée à la qualité de la vie quotidienne des habitants et des riverains des chantiers.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES NOS ENGAGEMENTS

#1
Garantir la sécurité de tous

#2
Coordonner les interventions pour assurer un enchaînement optimal des opérations

#3
Limiter les nuisances des chantiers sur leur environnement

#4
Informers tous les publics riverains des impacts des travaux sur leur vie quotidienne

#5
Adopter une charte éditoriale et graphique pour favoriser la lisibilité des travaux

#6
Transmettre toutes les informations nécessaires à la Société du Grand Paris pour la bonne communication d'ensemble

Les signataires de la charte au 15 avril 2015



GUIDE PRATIQUE POUR TOUT SAVOIR DU CHANTIER

La Société du Grand Paris fait de l'information auprès de tous une priorité. Pendant toute la durée des travaux préparatoires, des outils d'information seront spécifiquement déployés pour permettre aux habitants de suivre l'actualité du chantier en temps réel.



Panneau d'information sur le site du puits d'essai de Saint-Maur-des-Fossés

Des outils d'information à votre disposition

Durant toute la durée du chantier, de multiples supports d'information seront diffusés pour garantir une information optimale de tous les acteurs concernés. Ainsi, les concessionnaires diffuseront des lettres « Info Flash » proposant une information localisée et circonscrite dans le temps, pour prévenir des perturbations (interventions sur les réseaux, déplacement de signalisation tricolore, modification ou restriction de circulation...). Des lettres d'information permettront de faire régulièrement le point sur l'état d'avancement du projet.



Le site Internet du projet

Retrouvez toute l'actualité du projet et suivez les travaux préparatoires près de chez vous dans la rubrique dédiée aux travaux.
www.societedugrandparis.fr/saint-maur



Une assistance spécifique pour les commerçants et les entreprises

Bien que l'ensemble des acteurs se mobilise pour réduire au maximum les nuisances lors des travaux préparatoires, l'activité économique dans le périmètre du chantier peut néanmoins être perturbée à certains moments. La Société du Grand Paris mettra donc en place une procédure d'indemnisation au cas par cas pour les commerces situés à proximité des travaux.

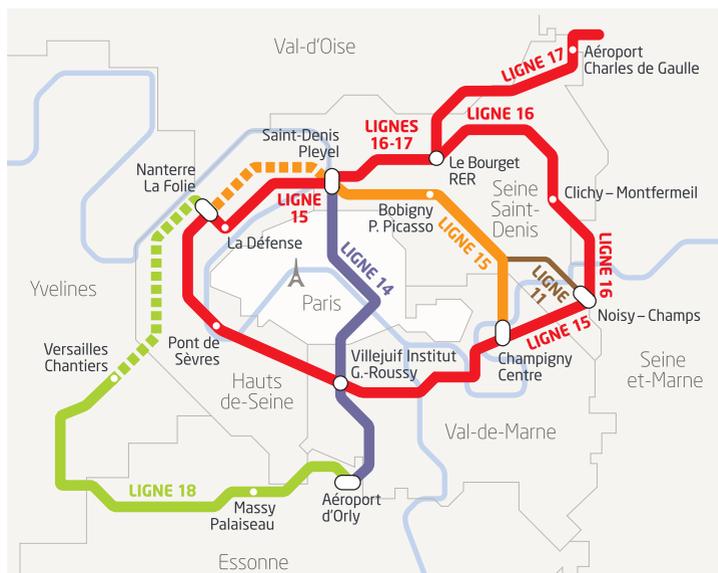
La CCI présente aux côtés des commerçants

La Société du Grand Paris et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Val-de-Marne ont signé une convention pour que la CCI conseille les commerçants spécifiquement pendant le chantier. Un équipe a été constituée afin d'accompagner les entreprises tout au long des travaux. Elle s'appuiera sur des dispositifs existants : formations, études, financement, développement commercial ou encore assistance juridique.

LE GRAND PARIS EXPRESS À L'HORIZON 2030

Le Grand Paris Express permettra la création de **200 km de lignes de métro automatique**, ainsi que la construction de **68 nouvelles gares** reliant les grands pôles économiques de l'Île-de-France, ses 3 aéroports et ses gares TGV.

Trois gares verront également le jour dans le cadre du prolongement de la ligne 11 de Rosny-Bois-Perrier à Noisy – Champs.



La Société du Grand Paris est chargée de la conception et de la réalisation du nouveau métro automatique, très majoritairement souterrain, qui reliera les banlieues entre elles et à la capitale.

La ligne 15 Sud en quelques chiffres

Plus d'**1 million**
d'habitants concernés

22 communes

desservies
sur 4 départements

33 km

de tracé en souterrain

16 gares

en correspondance
avec le Transilien, le RER,
le métro ou le tramway

Un investissement de

5,3 milliards

d'euros

Mise en service prévue en

2022